Zeitschrift: Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

Band: 31 (1917)

Heft: 3-4

Artikel: Le cénotaphe des comtes de Neuchâtel

Autor: Grellet, Jean

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-745362

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ARCHIVES HÉRALDIQUES SUISSES
SCHWEIZER ARCHIV FÜR HERALDIK
ARCHIVIO ARALDICO SVIZZERO
1917 XXXI Nº 3–4
Verantwortliche Redaktoren: FRÉD.-TH. DUBOIS und W. R. STAEHELIN

Le cénotaphe des Comtes de Neuchâtel,

par Jean Grellet.

(Avec planches I à IX).

Le monument archéologique et héraldique le plus intéressant de Neuchâtel est sans contredit le cénotaphe des comtes (Pl. I) dans l'église collégiale, dédiée autrefois à Notre-Dame; mais dans le reste de la Suisse aussi aucun autre mausolée du moyen-âge ne l'égale soit en ampleur, soit en valeur artistique. Aussi croyons-nous ne pas pouvoir mieux faire que de le choisir comme sujet d'un travail pour notre séance commémorative[1]. Sans doute il a déjà fourni matière à de nombreuses dissertations, ainsi *Samuel de Chambrier* le mentionne dans sa «Description de la mairie de Neuchâtel» 1840 (p. 56); *Matile* dans son «Musée historique» 1841 (Vol. I page 27) reproduit ce qu'au 17e siècle en dit *Jonas Barillier*[2] dans ses «Monuments parlants de Neuchâtel et Valangin»; il consigne encore à la page 323 du même volume du Musée, «l'Etat du tombeau des comtes de Neuchâtel avant sa restauration de 1840», d'après des notes du restaurateur *Frédéric Marthe;* dans le «Musée neuchâtelois» de 1867 (page 125) et 1870 (page 103) *A. Bachelin* a reproduit et décrit, au point de vue du costume, trois des statues du cénotaphe; en 1847 *Matile* publiait sa belle «Dissertation sur l'église collégiale de Notre-Dame de Neuchâtel», consacrant un chapitre et une planche au monument des comtes. Outre une vue d'ensemble du cénotaphe, les douze statues des personnages du chéseau de Neuchâtel et quelques détails d'architecture font l'objet de six des planches du magistral ouvrage de *Dubois de Montpéreux* «Les Antiquités de Neuchâtel» (1852); *J. R. Rahn* discute avec grande compétence du mausolée de la Collégiale dans sa «Geschichte der bildenden Künste in der Schweiz» 1876 (page 575) et *Daguet* a donné une traduction de ces pages dans le «Musée neuchâtelois» de 1877 p. 84. Mentionnons encore dans la même revue (année 1893 p. 270) un article de *Chs. Monvert* sur le tombeau de François de la Sarraz, établissant de nombreux rapports avec celui de Neuchâtel, qui a également été mentionné à plusieurs reprises dans les *Archives héraldiques* soit en 1888 pages 155, 169-175, 223 et en 1892 p. 63.

[1] Ce travail a été lu à la collégiale de Neuchâtel le 21 octobre 1916 devant les membres de la Société suisse d'héraldique réunis à Neuchâtel le 21 et 22 octobre pour fêter le 25e anniversaire de la fondation de la Société.

[2] J. Barillier est mort en 1620.

Malgré tous ces travaux notre cénotaphe laisse subsister bien des problèmes peut-être insolubles.

A première vue tout paraît limpide, nous nous trouvons en présence d'une niche en forme d'ogive masquée sur le devant par deux frontons à jour qui reposent, vers le milieu, sur un léger pilier et, des deux côtés, sur des tabernacles en saillie. La partie inférieure est formée d'un socle orné de deux étages d'arcs en salons encadrant une suite de petites figures en relief, hommes et femmes, dans l'attitude de la prière, mais dont la dévotion paraît plutôt agitée. Posées sur ce socle se dressent au fond et aux angles de la niche six statues d'hommes et quatre de femmes de grandeur naturelle, tandis que deux autres femmes adossées et posées sur le sol, au côté gauche du socle, servent ensemble de cariatides à l'un des tabernacles. Ces douze personnages font partie du monument primitif, trois autres qui n'y trouvaient plus place, sont venus s'ajouter postérieurement contre les piliers à droite et à gauche.

Facilement reconnaissables à leurs armes, ces derniers représentent les deux comtes de la maison de Fribourg (a et o) et leur successeur immédiat Rodolphe de Bade-Hochberg (Pl. VIII fig. 2, p).[1] Ce sont les seuls dont l'attribution soit certaine et encore peut-on se demander lequel est Conrad ou Jean de Fribourg. On prête à Conrad un goût prononcé pour la chasse et, pour cette raison, désigne généralement comme sa statue, celle accompagnée de deux chiens (Pl. VI fig. 2, a), mais rien n'empêche de supposer que Jean (Pl. VIII fig. 1, o) n'ait pas aussi en ses limiers préférés, à une époque où la vénerie était le grand passe-temps de tous les seigneurs. Une autre considération cependant nous engage à croire que la tradition a vu juste: la forme des écussons au pied des statues. Celle plus allongée (fig. 82) se rapporte davantage à l'époque de Conrad, que l'autre écu (fig. 83) plus carré qui est d'une date postérieure.

Le monument porte cette inscription:

Ludovicus comes egregius Novicastrique dominus hanc tumbam totamque machinam
ob suorum memoriam fabrefecit anno M.CCC.LXXII.
Obiit quinta die mensis Juni anno domini millesimo CCC.LXX. tertio.

Il a donc été érigé par le comte Louis de Neuchâtel, le dernier mâle de sa race en 1372, l'année avant sa mort, à la mémoire des membres de sa famille et comme dernier repos pour lui-même. Mais il a subi bien des avaries au cours des siècles: à la réformation les iconoclastes mutilèrent toutes les statuettes du socle et s'attaquèrent peut-être aussi aux princes; en 1450 l'incendie de la tour de l'église et la chute des cloches peut déjà avoir causé de fâcheux ébranlements; enfin nous lisons dans Boyve: «On fit en 1678 plusieurs réparations dans le temple de Notre-Dame de Neuchâtel et en même temps on arracha les anciennes et nouvelles armoiries des comtes qui étaient dans la mausolée que le comte Louis avait fait bâtir l'an 1372, de même que les armes des alliances de cette maison, la plupart desquelles et particulièrement celles qui bordaient par le haut l'arc de la machine furent inconsidérément abattues avec les statues des comtes Con-

[1] Dans les renvois de ce genre la lettre qui suit le chiffre se rapporte au plan de situation de la page 115.

rad et Jean de Fribourg et du marquis Philippe [1] de Hochberg, qui avaient été ajoutées aux précédentes».

C'est probablement après ces événements que, pour protéger le monument d'autres aventures semblables, les morceaux brisés furent réunis à l'intérieur et que les trois statues renversées furent placées dans la niche même, devant celles du fond qu'elles masquaient en partie. Soit alors soit plus tard le tout fut fermé par des volets en bois, peints de décorations héraldiques. Ces portes ne figurent pas dans une gravure sur bois, du reste assez sommairement faite, que donne le «Messages boiteux de Neuchâtel» de 1805, mais les trois statues des comtes allemands s'y trouvent sur le devant de la niche. La plupart des nez étaient mutilés, une dame avait perdu ses yeux, plusieurs bras et jambes se trouvaient brisés; une des statuts même était décapitée, sa tête gisant à ses pieds; des fragments des vêtements manquaient; la peinture, quoique encore reconnaissable presque partout, avait beaucoup souffert. Tel était d'après les notes de F. Marthe l'état du monument, lorsqu'il en entreprit l'intelligente restauration de 1840 à 1845 et le remit aussi bien que possible dans son état primitif, comme nous le voyons maintenant.

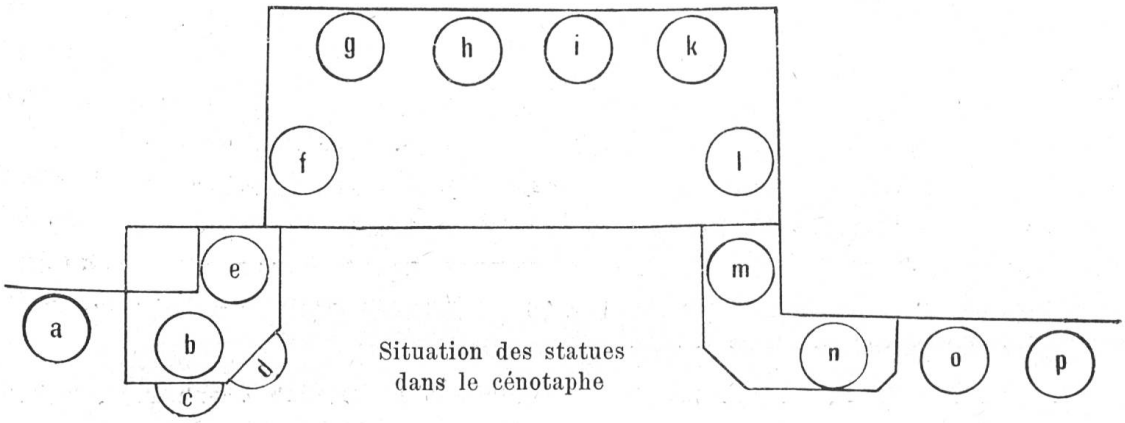

Situation des statues dans le cénotaphe

Quels sont les personnages qu'il abrite? Le plus sûr est de confesser notre ignorance à ce sujet, bien que Barillier déjà ait cru pouvoir désigner au moins les hommes par un système un peu simpliste, basé sur l'ordre de succession. Il admet que le plus ancien ancêtre, Ulrich III oncle de Berthold, serait représenté par la première statue, sur le front de l'angle gauche (b), portant une simple dague en forme de croix; à côté sur le retrait de l'angle viendrait Berthold (e) avec poignard et gibecière, puis son fils Rodolphe (III) (f): Amédée se tiendrait au milieu des femmes dans le fond de la niche (i) et les deux suivants seraient Rollin (m) et son fils Louis (n), ce dernier faisant vis-à-vis à Ulrich. Plus tard Dubois de Montpéreux imagina une autre nomenclature: il commence aussi à gauche par *Ulrich III* (Pl. IV fig. 1, b) et place à côté son frère *Rodolphe* (II) (Pl. IV fig. 2, e), le père de *Berthold* qui suivrait (Pl. II fig. 1, f). Vis-à-vis de ce dernier se trouverait sa femme *Richense de Froburg* (Pl. II fig. 2, l); elle aurait à sa gauche *Amédée* (Pl. V fig. 1, m) et le dernier, vis-à-vis d'Ulrich serait

[1] Il faut lire Rodolphe.

Fig. 78
Ecussons de la branche allemande (Nidau, Arberg, Strassberg) et probablement de Frobourg.

Rodolphe IV ou *Rollin* (Pl. V fig. 2, n), tandis que son fils *Louis* (Pl. VI fig. 1, i) le fondateur du mausolée occuperait, ce qui parait plus plausible, la place d'honneur au fond, entre ses deux premières femmes, à sa droite *Jeanne de Montfaucon* (Pl. VII fig. 2, h) et à sa gauche *Catherine de Neufchâtel-Blamont* (Pl. VII fig. 3, k). Jeanne serait flanquée de la sœur du comte Louis, *Catherine de Montjoie* (Pl. VII fig. 1, g). Quant aux deux comtesses posées à terre à côté de socle (Pl. III), Dubois de Montpéreux y voit les femmes des deux chevaliers situés sur leurs têtes, Varenne[1] de Nidau (fig. 1, c) au dessous d'Ulrich et Varenne de Kibourg (fig. 2, d) au dessous de Rodolphe.

Notre auteur en émettant cette opinion paraît s'être laissé guider par les armoiries qui ornent la corniche en deux groupes de quatre écussons. Au dessous d'Ulrich le 1 et le 4 donnent les armes de Nidau, le 2 et 3 d'or à l'aigle de gueules que Dubois croit être les anciennes armes de Fenis (fig. 78). Aux pieds de Rodolphe les N°s 1 et 4 sont occupés par Neuchâtel ancien (trois pals), le 2

[1] C'est ainsi qu'il l'appelle dans le texte, mais dans les planches elle est désignée comme «Gertrude», autre femme d'Ulrich III.

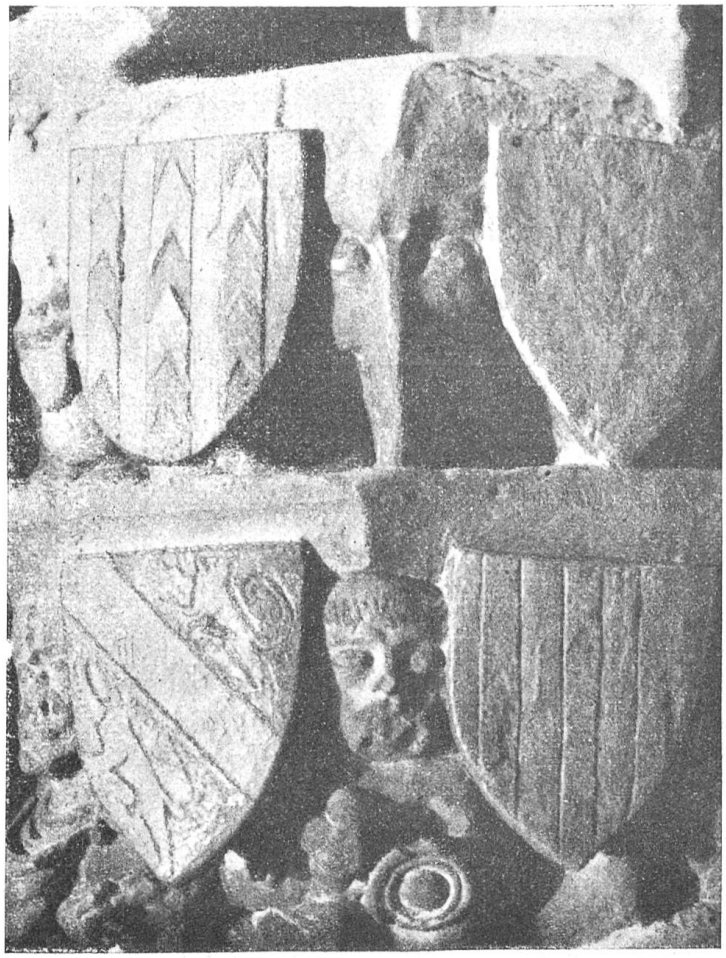

Fig. 79
Armes de Neuchâtel ancien, de Teck (?) et de Kybourg.

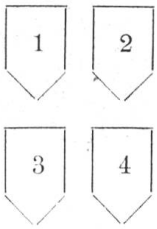

par les armes de Teck[1] dont on ne s'explique aucunement la présence et le 3 par celles de Kybourg (fig. 79). Il est à remarquer cependant qu'aucune de ces deux alliances n'est diplomatiquement prouvée. Comitissa la seule femme connue de Rodolphe vivait encore en 1192 et son mari était déjà mort en 1196; en outre d'après les plus récentes recherches sur les Kybourg. Cette maison aurait eu une seule Varenne, mariée à un comte de Zollern. Quant à l'existence même d'une première maison de Nidau à laquelle seule l'autre Varenne aurait pu appartenir, elle est très incertaine. Du reste il ne parait guère admissible que le comte Louis ait, de préférence à sa propre mère et à sa grand'mère, réservé une place dans son mausolée à une aïeule et à une tante toutes deux au 5e degré et d'ailleurs problématiques. Nous pensons donc que les armoiries ne se rapportent pas nécessairement aux personnages auprès desquelles elles se trouvent, mais que destinées à consacrer le souvenir d'alliances et de parentages, elles ont été réparties suivant la place dont on disposait, même en dehors du monument, au-dessus de l'ogive de la niche. L'écusson aux trois pals chevronnés,

[1] fuselé d'or et de sable; cet écusson n'est pas très distinct dans la reproduction.

qui se retrouve trois fois, représente collectivement les ancêtres de Louis qui l'ont tous porté; les deux armoiries de gueules au pal d'or à trois chevrons de sable, les branches collatérales de Nidau, de Strassberg et d'Arberg; les deux lions, à moins qu'ils ne confirment l'existence de Varenne, peuvent faire allusion à l'alliance d'une sœur de Louis, Marguerite, avec Hartmann de Kybourg.

Quant aux écussons à l'aigle (fig. 78 et 80) qui figurent 12 fois sur le socle et 3 fois en dehors, au pied des statues, ils sont plus difficiles à déterminer. Ils sont maintenant tous d'or à l'aigle de gueules, mais sont-ce là les couleurs primitives ou l'effet d'une restauration, peut être un peu sommaire? Barillier a vu un écu d'argent à l'aigle de gueules qu'il attribue à la maison de Vienne, ce qui est une erreur, les armes de cette maison étant de gueules à l'aigle d'or et aucune alliance entre les deux familles n'étant connue, jusqu'à l'époque de Rodolphe de Hochberg. Nous ne pouvons pas y voir d'anciennes armes des seigneurs de Fenis, les armoiries n'existant pas encore de leur temps. A la vérité les auteurs du cénotaphe peuvent y avoir cru sur la foi d'un des sceaux de Berthold qui représente une aigle, reprise par Rollin, dans un des siens, comme support de son écu pallé et chevronné, mais comme il s'agit vraisemblablement de l'aigle de l'Empire [1], elle devrait être de sable. Pourtant l'aigle se justifie par deux alliances de la maison de Neuchâtel, celle de Berthold avec Richense de *Froburg* et celle de Rollin avec Eleonore de *Savoie,* mais pour la première l'aigle devrait être de vair, pour la seconde de sable, toutes les deux en champ d'or. Nous avons encore au-dessus du monument les armes de *Neufchâtel* en Bourgogne, de gueules à la bande d'argent pour Catherine la seconde femme de Louis, celles de *Montfaucon,* de gueules à deux bars adossées pour Jeanne, sa première femme, et pour Sibille, la femme de Rodolphe III, enfin celles de Savoie moderne [2]. A gauche trois écussons ont été effacés; ils pourraient avoir contenu entre autres les armes de Marguerite de Vufflens la 3e femme de

Fig. 80
Ecusson présumé de Frobourg, de Savoie ou de l'Empire (?).

[1] voir Archives héraldiques 1897, p. 127
[2] de gueules à la croix d'argent.

Louis et on distingue encore celles de Jordane de la Sarraz, femme d'Amédée. Rodolphe de Hochberg qui a répandu ses armes un peu partout au château de Neuchâtel, a tenu à surmonter le cénotaphe de ses prédécesseurs de son propre écusson écartelé de Bade et de Neuchâtel; cet écusson figure aussi au pied de sa statue (fig. 81).

Ce n'est cependant pas là tout ce que nous dit la «machine» du comte Louis au point de vue héraldique, toutes les statues masculines étant revêtues, pardessus la cotte de mailles, de cottes d'armes blasonnées. Les statues attribuées à Berthold et à Louis ont le blason qui leur appartient, la cotte du premier, dont la statue est antérieure au monument, étant d'or à multiples pals de gueules, chevronnés d'argent, l'autre à un seul pal de trois chevrons, mais chose singulière, cette simplification introduite par Louis (et maintenue dans la suite) a été adoptée aussi pour les quatre autres statues. Si elles représentent toutes des ancêtres, comme on l'admet, ils auraient dû être revêtus du même blason que Berthold. Les cinq statues de la même époque, longues outre mesure, efflanquées, impassibles et portant la ceinture très bas, offrent une grande analogue entre elles et sortent certainement du même atelier[1]. Les femmes offrent plus de variété dans l'expression de la figure et de grâce dans les plis de leurs vêtements, blancs pour les trois statues du fond, rose et bleu pour les deux cariatides.

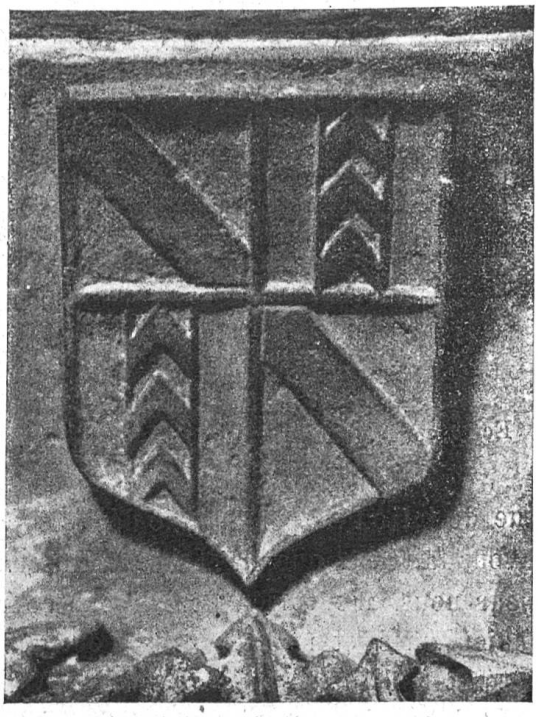

Fig. 81
Ecu de Rodolphe de Hochberg.

Tout différents des autres sont les deux comtes de Fribourg par leur vive allure, leur expression d'ardente dévotion, le mouvement de leur cotte d'armes très lâche, richement écartelée aux armes de Fribourg[2] et de Neuchâtel et retenue par une large ceinture ciselée. Leur écusson (fig. 82 et 83) se trouve aussi sous la console sur laquelle ils reposent. Toutes ces statues, comme du reste le monument entier, sont polychromes, les visages et les mains de carnation, les casques et les cottes d'armes dorées et les autres parties des blasons suivant leurs émaux.

Une seule statue fait exception, la dernière venue. Rodolphe de Hochberg (Pl. VIII fig. 2, p) n'a pas été peint et se dresse avec une majesté monumentale dans la couleur naturelle du grès et avec un masque de marbre blanc.

Une pièce héraldique particulièrement intéressante est le casque avec son cimier qui couronne la colonette centrale du mausolée (Pl. IX fig. 1). Tandis que

[1] Les 4 statues du fond sont en pierre jaune du pays, toutes les autres en grès.
[2] d'or à l'aigle de gueules et à la bordure nébulée d'argent et d'azur.

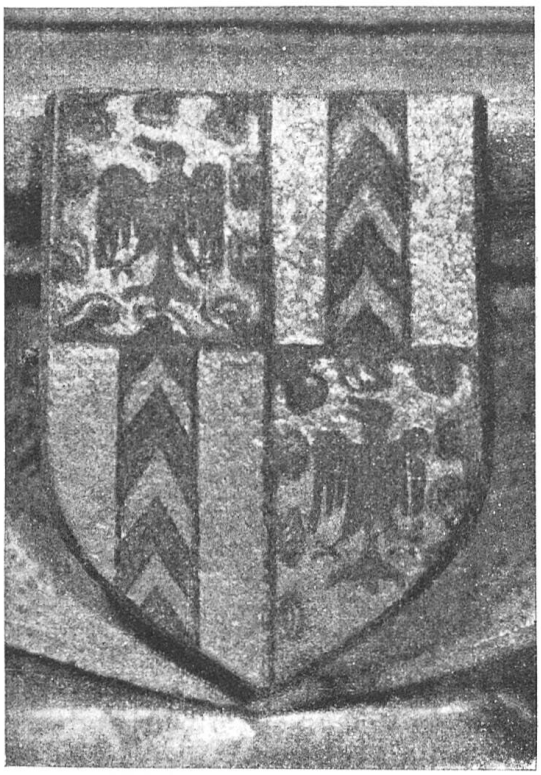

Fig. 82
Ecu sous la statue présumée de Conrad de Fribourg.

le comte Louis portait comme cimier un bonnet plutôt bas, en forme de cône, avec large retroussis et surmonté d'une grande houppe de plumes noires en éventail retombant des deux côtés, on en est revenu ici à l'ancien bonnet haut de forme et à multiples pals chevronnés des prédécesseurs de Louis, en l'accostant des deux bars des Montfaucon. On créait ainsi une pièce combinée, rappelant les familles paternelle et maternelle de la comtesse Isabelle. On peut sans témérité admettre que ce couronnement est l'œuvre de la fille de Louis; celui-ci n'aurait sans doute pas abandonné son cimier à plumes, ni surtout adopté, du vivant de sa troisième femme, les emblèmes de sa première.

Nous avions espéré trouver dans les livres de comptes de l'époque quelques inscriptions permettant d'identifier les personnes du monument, comme par exemple un paiement pour l'exécution de la statue de tel ou tel personnage désigné par son nom. Mais les recherches que nous avons faites et que M. Montandon, sous-archiviste de l'état, a bien voulu continuer pour nous, n'ont rien donné sous ce rapport, vu le laconisme regrettable des majordomes et receveurs de l'époque. Quelques indications cependant ont leur intérêt à d'autres points de vue. Ainsi le 10 juin 1361 il a été délivré « pour le tabernacle monseignour au maistre de Bala celuy faczan en paiement de son loyé 4 livres bâloises» [1]. Il en résulte que le mausolée était déjà en ouvrage, ou tout au moins en projet, onze ans avant son parachèvement. Le 22 mai 1370 il a été payé pour le même objet cinq florins « à Clawer le pentarre de Bâle » [2]. Nous trouvons encore:

1372, 7 Juillet «au pentarre que fait la sepulture Monseigneur» 10 florins [3]

1372, 23 Septembre «au pentarre de balle [4] que ha faite la sepulture Monseigneur» 15 florins [5]

1372, 21 Octobre «au pentarre par le commandement de Monseigneur» 21 florins [6]

1373, 23 Juillet «ha délivré au Moller pentarre de balle [4] que ha faite la sepulture Monseigneur et refait les fenestres de la grant sale Madame» 10 livres balois [7]

[1] Registre de comptes No 29 fo 73 vo.
[2] Registre de comptes No 30 fo 121.
[3] Registre de comptes No 30 fo 121.
[4] Peintre de Bâle.
[5] Registre de comptes No 30 fo 122.
[6] Registre de comptes No 30 fo 122.
[7] Registre de comptes No 30 fo 137 vo.

1373, .. Mars, « ha délivré en l'achet de dous quarts d'oyle allivré on pentarre pour la sepulture Monseigneur, acheté chascun quart pour duze sols 24. s. b.(alois) [1]

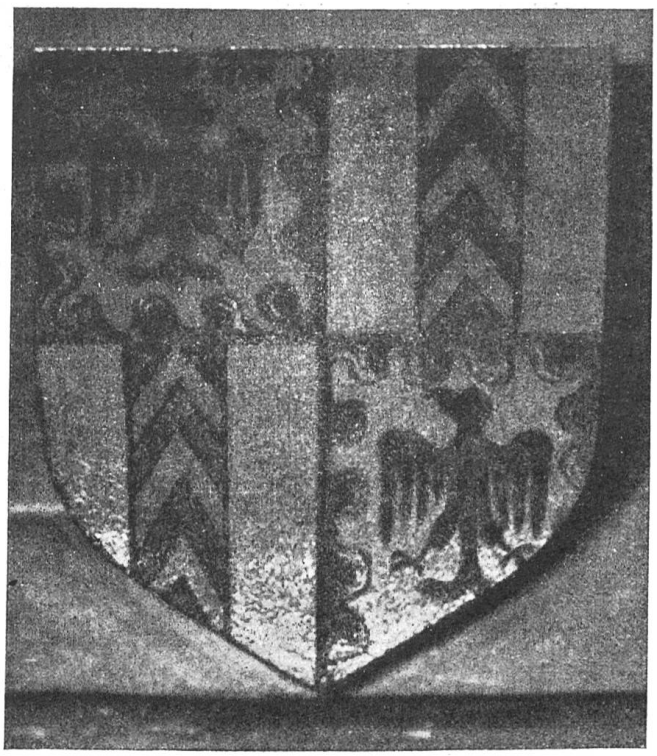

Fig. 83
Ecu sous la statue présumée de Jean de Fribourg.

C'est tout ce que le dépouillement des comptes de 1356 à 1374 a donné. Il semble en résulter que deux peintres de Bâle, au moins, Clawer et Moller [2] ont travaillé au monument, mais il serait difficile de dire s'ils se sont bornés à manier le pinceau ou s'ils ont été également les architectes et sculpteurs du monument. Comme d'autres artistes ne sont pas mentionnés, peut-être faut-il voir en eux les entrepreneurs du tout, ce qui expliquerait qu'il ne soit parlé que du peintre dont le travail, en l'espèce, était plutôt accessoire. En tous cas il résulte de ces notes que le monument était, sauf quelques détails de peinture, terminé du vivant du comte Louis et qu'il a été polychrome dès l'origine.

A défaut des renseignements que nous espérions trouver dans les actes de l'époque, nous n'avons pour nous orienter dans l'identification de nos comtes que les deux hypothèses déjà mentionnées de Barillier et de Dubois de Montpéreux, mais elles ne nous satisfont ni l'une ni l'autre. Les deux commencent la filiation par Ulrich III, mais pour arriver au comte Louis, ils sont obligés de faire abstraction d'un anneau de la filiation, Barillier supprimant Rodolphe II, le père de Berthold, et Dubois par contre ne mentionnant pas Rodolphe III, le fils de Berthold. Il est pour le moins douteux que Louis ait admis dans le cénacle, de préférence à un ancêtre direct, Ulrich III dont il ne descendait pas et qui, dans ses partages avec son neveu Berthold, avait très fortement tiré la couverture de son côté. La théorie que la première statue représente Ulrich repose uniquement sur la présence à ses pieds des armes de Nidau et de sa prétendue alliance avec une Varenne de cette maison. Pour ces raisons nous ne sommes pas éloigné de croire que son nom devrait être supprimé de la liste.

L'attribution des deux statues de femme, dans le fond de la niche, à Jeanne de Montfaucon (h) et Catherine de Neufchâtel [3] (k) ne parait guère contestable. La

[1] Registre de comptes N° 30 f° 128.

[2] Matile mentionne déjà ce nom dans sa dissertation sur l'église collégiale, p. 19.

[3] D'après les comptes, rendus le 5 Novembre 1359 par Nicolet, receveur de Landeron (reg. de comptes N° 29 f° 12) où il est question de délivrances par lui faites pour la sépulture

supposition que la troisième figure en blanc (g) représente une sœur du comte Louis, Catherine de Montjoie, repose sur un passage du Recueil du chanoine anonyme (un authentique celui-là) qui dit: «Anno 1303 nata fuit D. Katerina filia Rodulfi C. N. C. cujus statua est inter Principes in Ecclesia Nov.» Ce «cujus» se rapporte-t-il à Rodolphe ou à Catherine? Les deux hypothèses sont permises, mais rien n'empêche que cette sœur du comte Louis, morte vers 1359 et veuve depuis 1350 de son troisième mari, Guillaume de Montjoie, n'ait trouvé sa place dans la mausolée. Il ne faut pas oublier cependant que le chanoine anonyme écrivait vers l'an 1500 et peut n'avoir que rapporté une tradition, si vraiment c'est de la statue de Catherine qu'il parle.

Ulrich II
1162-1191[1]

Rodolphe II	Ulrich III
1182-1196	1182-1225
Berthold	
1203, † 1260	
Rodolphe III	
1203-1263	
Amédée	
1270-1287	
Rodolphe IV ou Rollin	
1288, † 1343	
Louis	
n. 1305, † 1373	

Suivant Dubois de Montpéreux les deux statues érigées aux petits côtés de la niche et plus anciennes que les autres, seraient Berthold (f) et sa première femme Richense de Frobourg (l). Comme l'indique le coussin sous leur tête et toute leur structure elles étaient primitivement couchées sur la dalle d'un sarcophage dont le comte Louis a utilisé les longs côtés pour former les deux étages du socle de son mausolée et le premier tombeau est ainsi devenu la base architecturale du monument familial. Mais s'agit-il bien de ce couple du 13e siècle? Richense est morte en 1225, Berthold en 1260. Il serait déjà assez singulier qu'après un intervalle de plus de trente-cinq ans, ils se soient retrouvés réunis sur un même tombeau, d'autant plus que Berthold avait eu une seconde femme. Mais une objection de plus de poids est le style même des statues et de l'architecture du socle, qui ne peut remonter si haut et dénote (Rahn l'a déjà remarqué) un gothique prononcé du 14e siècle. Etant antérieur à Louis, ce tombeau ne peut donc avoir été fait qu'à l'époque de Rollin et comme il n'est guère probable qu'il l'ait érigé pour un arrière-grand-père, on peut, sans trop risquer de se tromper, admettre que les effigies sont celles de Rollin lui-même, mort en 1343 et d'Eléonore de Savoie, son unique femme, morte en 1333. Le tombeau aura été érigé entre ces deux dates. La comparaison avec d'autres statues tombales de cette époque[2], semble le confirmer. Le socle est orné de 24 petits écussons donnant alternativement les armes de Neuchâtel ancien et celles à l'aigle, ce qui probablement a induit Dubois de Montpéreux à voir dans la statue féminine une Froburg et par conséquent à identifier son mari avec Berthold. Si notre

---

et les trois offices commémoratifs de «Madame», la seconde femme de Louis parait être morte alors; il ne peut s'agir de l'autre Catherine, sœur du comte, décédée vers la même époque, le titre de «Madame» tout court étant réservé à la comtesse régnante. Il doit donc se rapporter plutôt à la femme, qu'à la sœur de «Monseigneur», mentionné sur la même ligne.

[1] Les dates n'indiquent pas les années de règne des comtes, mais la première et la dernière charte les mentionnant comme étant en vie.

[2] entre autres à Campigny dans le Calvados.

hypothèse est juste, il s'agirait en réalité de l'aigle de Savoie[1] et elle devrait être de sable.

Un problème plus angoissant est celui de l'identification du comte Louis. La théorie qu'il faut le voir dans la grande statue au fond de la niche, entre ses deux femmes, est séduisante. Malheureusement un passage du chanoine anonyme nous fait naître des doutes, et ici il parle d'une chose que, comme desservant de la collégiale, il pouvait voir tous les jours. Il dit: «Hic Ludovicus construxit hanc machinam in qua sunt statue et imagines Comitum Novi Castri ante magnum altare Beate Marie que structa facta fuit 1372 et anno sequente definita est *et ibi jacet resupinus in medio aliorum*». Vers 1500 la statue de Louis était donc encore couchée sur le dos au milieu des autres. Ce passage mérite d'être retenu. Le monument avec sa couronne de statues placées en évidence, sans autre but, semble-t-il que la parade, a quelque chose de vide et de froid comme un anachronisme, mais il prend sa vraie signification, en harmonie avec le mysticisme du temps, si nous nous représentons son fondateur couché sur la dalle avec son père et sa mère à son chevet et à ses pieds et entouré de ses autres parents et ancêtres, veillant et priant sur son dernier sommeil. Une disposition semblable est celle du monument plus petit, il ne comprend que cinq figures, de La Sarraz, auquel celui de Neuchâtel doit avoir servi de modèle. Chs. Monvert à la vérité, par des arguments non sans valeur croit pouvoir établir la priorité du cénotaphe de François de La Sarraz[2]. Etant de moindre envergure, il peut en effet avoir été plus rapidement exécuté et terminé un peu avant celui de Neuchâtel, mais comme nous l'avons vu, ce dernier était déjà en travail en 1361 et si celui de La Sarraz n'en avait pas été la copie réduite, on ne comprendrait pas comment, l'architecture du monument de Neuchâtel et en particulier le socle, découlant d'un cénotaphe préexistant, on en soit arrivé à La Sarraz, où rien de semblable n'existait, à une pareille conformité de plan et de détails. Comme la statue du fond, que l'on dit être Louis, n'a pas été modelée pour être couchée, on en arrive forcément à l'attristante constatation, qu'il ne se trouve plus parmi les autres preux de sa famille et que son effigie a disparu au cours du 16e siècle, Barillier ne parlant déjà plus d'une statue couchée. Si selon le goût du temps, elle était nue, comme celle de François de La Sarraz, peut-être quelques zélateurs de la réformation se seront-ils acharnés contre ce spécimen d'un art qui dut leur paraître quelque peu païen.

Nous ne nous hasarderons pas à proposer une solution autre que celle-ci: en éliminant Ulrich III, comme cela nous parait devoir être le cas, les six chevaliers représenteraient vraisemblablement la filiation de Rodolphe II à Louis; s'ils étaient primitivement au nombre de sept, y compris la statue couchée disparue, la série serait remontée d'un degré jusqu'à Ulrich II le premier des comtes qui établit sa résidence à Neuchâtel et y fonda, avec Berthe sa femme,

---

[1] L'aigle de Savoie n'a été abandonnée pour la croix d'argent en champ de gueules qu'après le mariage d'Eléonore, par son frère Louis II, baron de Vaud, brisé pour cette branche d'une cotice componée d'azur et d'or. Sur un même sceau Eléonore porte l'aigle et la croix.

[2] voir Musée neuchâtelois 1893, p. 269.

la collégiale. Mais on peut se demander encore, si l'un ou l'autre des fils de Louis, qui moururent quelques années avant leur père, Jean en 1369, Louis en 1368, alors que le mausolée n'était pas encore terminé, n'y ont pas trouvé accueil. Nous remarquerons encore que, d'après les comptes de Perronet de Corcelles, une seconde sœur du comte Louis, Marguerite, dame de Boudry, est morte le 29 juillet 1360 donc un an à peine après sa sœur Catherine. Pourquoi les deux si rapprochées par la mort ne se trouveraient-elles pas dans le monument et l'une seulement? Louis a perdu coup sur coup sa seconde femme et ses deux sœurs. Cette succession de deuils ne serait-elle pas la cause qui l'a déterminé à ériger «aux siens» le cénotaphe, précisément commencé à cette époque? Et faut-il peut-être voir les deux sœurs dans les statues en rose et en bleu (c et d) à côté du socle? Dans ce cas la troisième femme en blanc (g) pourrait être Marguerite de Vufflens, l'épouse encore vivante de Louis. Nous nous bornons à poser ces questions sans les résoudre. Comme on le voit, l'identification ne peut être établie avec quelque certitude que pour les deux plus anciennes statues dans lesquelles, pour les raisons données, nous ne voyons pas Berthold et Richense, mais bien Rollin et Eléonore de Savoie.

Par l'adjonction des trois comtes d'origine germaine la succession des souverains de Neuchâtel serait complète depuis le point de départ, quel qu'il soit, jusqu'à Rodolphe de Hochberg avec une seule lacune, la comtesse Isabelle, femme de Rodolphe de Nidau. Nous savons par son testament qu'elle a ordonné sa sépulture «en la tombe de nostre tres chier seigneur et pere». Son effigie a-t-elle aussi trouvé place dans le mausolée de famille ou sa mémoire était-elle consacrée par un cénotaphe spécial? Nous reproduisons (Pl. IX fig. 2 et 3) une figurine polychrome en pierre, de 50 1/2 cm de haut, qui a été trouvée il y a trente ou quarante ans, nous dit on, au pied de la colline du château parmi des fragments d'architecture et autres décombres. Recueillie par des enfants, elle fut conservée dans une maison de la rue des Moulins et se trouve actuellement au Musée historique de Neuchâtel. Elle représente un casque bleuté et, issant d'une couronne d'or, un buste de femme aux cheveux blonds et vêtue de gueules; deux raies sur le devant semblent indiquer un pal et, bien que les chevrons n'y soient pas ou plus visibles, nous n'hésitons pas à voir dans cette figurine le cimier de la maison de Nidau. Sa face postérieure aplatie indique qu'elle a été adossée à un mur ou couchée sur une dalle. Cette intéressante pièce, qui n'a pas encore été publiée, permet de supposer l'existence à la collégiale d'un cénotaphe, aujourd'hui disparu, de la comtesse Isabelle et peut-être de son mari[1], mort en 1375, lui aussi, comme le comte Louis, son beau père, le dernier rejeton d'une noble race.

[1] Le registre des comptes N° 12 de 1375 mentionne un paiement de 14 fl. 10 s. 4 d. fait «à plusieurs abbeys, religieux, prévôts, chanoines, chapelains et clercs pour leurs depens quant l'on fit l'enterrement de Monsgr de Nydowa.» Comme il n'y a pas de poste concernant des frais de déplacement des gens de la comtesse, il semble que l'enterrement a bien eu lieu à Neuchâtel et que, devant la mort, la comtesse Isabelle a fait taire ses griefs contre son mari avec lequel elle avait vécu en fort mauvais termes.